

L'histoire de Lore

Le silence est tombé dans l'auditoire du campus De Drie Eiken lorsque Katrien a pris place derrière le micro.

Le 7 novembre dernier, elle et son mari Danny ont perdu leur petite fille Lore âgée de deux mois, des suites de la coqueluche.

Avant cette perte déjà très pénible, il y a eu un passage tout aussi pénible à l'hôpital, où les médecins ont essayé désespérément de reprendre le contrôle des fonctions vitales de Lore, fonctions qui reculaient irréversiblement de jour en jour.

Dans les mois qui ont suivi le décès de Lore, les parents ont cherché à comprendre le pourquoi de cette fin tragique.

Dès que Katrien a réuni les éléments, il nous est apparu qu'elle fait partie de la tranche de la population qui sait très bien s'exprimer, et c'est non sans une certaine fermeté qu'elle nous a fait connaître le message :

Aucun médecin ne leur a jamais parlé du concept de la vaccination « cocoon ».

Dans tout le paquet de documentation qu'elle a reçu en tant que future maman, rien n'y fait allusion non plus.

Katrien et Danny ont mené leurs propres recherches et sont arrivés à la conclusion que soit très peu de médecins ne maîtrisent le domaine des règles de prévention contre la coqueluche chez les nourrissons, soit ils affichent une certaine indifférence face au problème.

N'importe quel médecin qui reçoit une patiente ayant un projet parental se doit de lui donner les informations utiles afin d'empêcher que la triste histoire de Lore ne se répète.

Recommandations du Hoge Gezondheidsraad (Conseil Supérieur de la Santé) concernant la vaccination contre la coqueluche (mai 2009)

Le Conseil recommande une vaccination à 8, 12 et 16 semaines ainsi qu'à 15 mois.

Afin de protéger les très jeunes nourrissons, non-encore vaccinés, ou pas encore suffisamment, le HGR conseille vivement de ré-administrer un booster à l'âge de 14-16 ans. Ceci rejoint le principe de la vaccination « cocoon » selon lequel il faut vacciner l'entourage du bébé afin de ne pas le contaminer.

De plus, il faudrait aussi revacciner tous les adultes tous les 10 ans, ce qui est difficilement réalisable. Mais au minimum, devraient se refaire vacciner :

- Les couples avec un projet parental
- Les futurs grands-parents
- Les mamans d'accueil
- Le personnel des services pédiatrie, des maternités et des chèches.